



CTSD du 28 juin 2021

Secrétaire adjoint de séance :

Préambule de Madame la DASEN :

Plaisir de se revoir en vrai en présentiel. Remerciement à l'EREA de nous accueillir. Travaux de 2^{ème} et dernière phase de carte scolaire. Avec cette fois des effectifs stabilisés. Nous arrêtons notre carte avant la sortie, il n'y aura pas d'ajustements en septembre afin de stabiliser les enseignants dans les écoles. Ce qui peut provoquer dans certains endroits un léger dépassement du repère d'examen.

Déclarations liminaires de la FSU, l'Unsa Education, FNECFP FO.

Réponse : L'éducation nationale demeure le 1^{er} budget de l'état. L'état investit pour l'éducation de ses enfants et des jeunes. Nous sommes dans un monde de mutations où les évolutions sont très rapides, accélération du numérique et manière dont la société s'est emparée du numérique. Cela nous impose d'avoir des réponses au plus près du terrain, rénovation des concours de la formation initiale, formation continuée et continue. Ce ministère a fixé des feuilles de route RH à chaque académie. La DASEN salue qu'on est pris en compte enfin la rh, car ce ministère n'est fait que de richesses humaines.

Nous avons pris toutes les précautions pour permettre au maximum de l'enseignement par ces générations d'élèves qui auront été marqués par cette crise. Cela a conduit à des préoccupations nouvelles et des réponses que chacun a su donner à la hauteur de ce qui était attendu. Ce qui nous préoccupe tous, c'est la réussite de nos élèves.

Aucun collège n'a été placé en demi-jauge, par contre oui pour les lycées.

Nous sommes en modalité d'école inclusive, nous la déployons depuis la mise en œuvre des PIALS depuis l'an dernier. Nous n'avons pas tout atteint en objectif, les réponses construites pour les élèves et leurs accompagnants avec une volonté de l'amélioration de leurs conditions de travail.

Notre département a créé un nombre conséquent d'ULIS

En ce qui concerne les remplacements, la crise sanitaire est venue percuter notre objectif. 5 ETP ont été créés pour des moyens de remplacements pour assurer les décharges de direction.

Secrétaire adjoint de séance : Nicolas DUSSUYER pour FO.

1. Approbation des compte-rendu des CTSD réunis les 01/02/2021 et 09/02/2021

Approuvés sans modification.

2. Mesures d'ajustement de la carte scolaire 1^{er} degré- rentrée 2021.

Nous sommes sur une équité territoriale et du parcours de l'élève. Cela induit une attention particulière aux petites écoles de 1 à 3 classes. Nous avons une anticipation des mesures posées annuellement. Nous travaillons à N-1, N-2, aucune mesure de retrait n'est prise sans avoir été anticipée. Nous avons la même logique sur la hausse des effectifs. Il est de notre responsabilité d'installer les enseignants sur des postes pérennes.

Il faut servir les priorités de la loi pour une école de la confiance dans le dédoublement en rep+, plafonnement à 24 pour le GS, CP, CE1 et accompagnement des directeurs d'écoles. Et enfin, un choix départemental, augmentation de la décharge des PEMF pour la formation. En REP+, à la rentrée 2021, nous aurons atteint notre objectif de dédoublement en GS, CP, CE1. EN Rep, il reste encore des GS à dédoubler. Sur le plafonnement à 24, hors éducation prioritaire, nous pouvons mettre la mesure en œuvre dans 362 écoles (un peu moins de 84% des écoles). Ce plafonnement se fait sur projet de manière en assurer la cohérence et les résultats pédagogiques.

Propositions de la DASEN sont les suivantes :

8 OUVERTURES	4 FERMETURES
<p><u>Ecoles Maternelles Ordinaires :</u> Les Corbettes (Trévoux) (5^{ème})</p> <p><u>Ecoles Élémentaires Ordinaires :</u> <u>Ecoles Primaires Ordinaires :</u> St Jean de Gonville (10^{ème}) St Jean de Niois (7^{ème}) Francheleins (7^{ème}) St Didier de Formans (9^{ème}) passe à 0.5 dech St Laurent sur Saône (5^{ème}) MOYEN PROVISOIRE Dompierre sur Veyle (5^{ème}) MOYEN PROVISOIRE Chazey-Bons (6^{ème})</p> <p><u>Ecole Élémentaire d'Application :</u> <u>RPI :</u> <u>Ecole Primaire REP+ :</u> <u>Ecole Maternelle REP + :</u></p>	<p><u>Ecoles Maternelles Ordinaires :</u> Gabriel Jean Jacquot Oyonnax (5^{ème})</p> <p><u>Ecoles Élémentaires Ordinaires :</u> Les Gentianes (Thoiry)(15^{ème}) Trévoux (Beluizon) (9^{ème}) reste à 0.33</p> <p><u>Ecoles Primaires Ordinaires :</u></p> <p><u>R.P.I :</u> MantelayMontlin fermeture d'une école.</p>

Demande du Se-Unsa du maintien de la décharge de direction lorsqu'une fermeture de classe entraîne une baisse de décharge, la décharge est maintenue pour une année. La DASEN confirme que oui.

Mesures à 24 sur les sources à Bellignat et Françoise Dolto à Arbent, Sermoyer. Brens, Chazey-Bons, Lagnieu, Virignin

Implantation Ulis à Champagne en Valromey

L'UEEA sera déplacée à Tenay

⇒ **Situations prioritaires pour l'année prochaine :**
Collonges (12^{ème}), Pays de Gex sud, Jujurieux (10^{ème})

Pour l'Orée du Bois Balan, un accompagnement par la circonscription est prévu.

Fusion des écoles Perdtemps à Gex, augmentation de la déch de dir 0.17.

Fusion à Prévevssins Moëns avec augmentation de décharge de dir de 0.25

Emplois hors classe :

	Implants	Transformation	Retraits	total
ERSH	1 Bourg			1
UEMA	1 Les Arbelles Bourg 2 (0.17 déch) Daudet Pagnol (0.17 déch)			1
Ulis	3 Champagne-en- Valromey, Chazey-sur-Ain, Servas			3
PE spécialisé			1 ETP à Chanay MGen	-1
Total	+4.5		-1	+3.5

→ Tous les moyens qui resteront seront dévolus au remplacement.

VOTE : 3 CONTRE 6 ABSTENTION.

3. Questions diverses

A. Se-UNSA

- **PIAL** : Pouvez-vous nous communiquer leur répartition géographique, ainsi que leur responsable ?
Maintien du découpage actuel. 36 PIAL avec des responsables quasi exclusivement du second degré, ils sont rémunérés en IMP. Ils sont implantés sur des territoires de collèges avec l'ensemble des écoles rattachées au collège. 2 PIAL auront 2 coordinateurs, Ambérieu, Belley, Culoz Lagnieu, Valserhône, Bourg Revermont, Gex Prévevssins montluel, EREA
Les PIAL sont inter degré. Les pilotes de PIAL sont des principaux de collège et des IEN. Chaque PIAL a un coordonnateur de PIAL, qui sont en cours de nomination. Un document sera fourni d'ici le CDEN.
17 PIAL public privé, 18 Public, 1 privé. Nous demandons qu'une liste soit communiquée.

Tous les AESH seront rattachés à un PIAL, rattachés à la DSDEN ou à un établissement mutualisateur. Ils recevront un avenant à leur contrat et connaîtront leur affectation avant la fin de l'année scolaire.

- **Rupture Conventiionnelle** : Combien de demandes de ruptures conventionnelles avez-vous reçu à ce jour ?
C'est une gestion par année civile, avec une ligne budgétaire académique.
En 2020 :14 demandes dont 7 acceptées, 3 annulées et 4 refusées,
En 2021 : 8 demandes, 5 acceptées ; 2 annulées, 1 refusée
- **Dispositif « école ouverte »** : Ce dispositif est-il reconduit ? Serait-il possible de connaître les informations liées à ce dispositif (volontariat, les établissements concernés, ...) ?
Les vacances apprenantes dispositif créé l'an dernier est reconduit et le dispositif école ouverte est inclus dans le dispositif école ouverte.
Vacances apprenantes soit école ouverte buissonnière, proposition possible de nuitées sur 1 ou 2 nuits, soit l'été du pro découverte du patrimoine à vélo. Nous avons l'école ouverte classique, dans notre département, qui pourra être augmenter sur l'école buissonnière certainement sur fin août, du 7 au 23 juillet ou 18 au 31 août.
Dans l'Ain ce sont Louis Lumière et Ampère qui sont inscrits dans le dispositif, s'y ajoute Arbent et Meximieux, Belley et Thomas Riboud à Bourg en Bresse.
Les stages de réussites dans lesquels les écoles s'inscrivent seront comptés dans l'école apprenante.
- **AESH** : 972, 420gérés par la DSDEN dont 224 en CDI et 552 gérés par Quinet qui sont tous en CDD.
- **Postes de TRZIL, TRBM, TRS** : Pourrions connaître leur nombre respectif ainsi que le détail par circonscription ?

Envoi du tableau ultérieurement
- **RASED** : Pourrions-nous avoir un état des lieux des emplois concernant le RASED sur le département avec les affectations définitives et provisoires.

40 postes à titre def 4 postes à titre pro et 2 postes vacants sur Oyonnax pour lesquels nous avons renouvelés l'appel à candidature.
- **Ecole inclusive** : Tous les ans, les enseignants référents voient leur nombre de dossier augmenter de façon exponentielle, nous pouvons observer une augmentation de 10% tous les ans. Pouvez-vous nous donner la répartition géographique de ces postes et leur zone d'intervention? L'Unsa Education demande la création d'au minimum un poste d'ER.